

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 17 octobre 2022 à 19h00**

**Etaient présents** : ARNOUITS J.P. – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K –  
DRIEUX D – EVRARD P – LEVISSE P – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT J – SAMYN  
M – SONNEVILLE V – VERHILLE H

**Absents excusés** : BECK B – LUCHET S

**Hélène VERHILLE est élue secrétaire.**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Décision Modificative
- Défibrillateur
- SIECF
- Economie d'énergie
- Bâtiment des associations
- Pacte fiscal de Solidarité
- Personnel communal
- Retour des commissions
- Divers

---

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Décision Modificative**

Monsieur le Maire propose une décision modificative afin de régulariser la facture de NFI (logiciels informatiques).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision modificative n°7 portant sur divers virements comme décrits ci-après (sachant que cette modification ne change pas le budget initial) :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget
020 Dépenses imprévues	6 500.00	-2 256.00	4 244.00
2051 Concession et droits similaires	244.00	+2 256.00	2500.00

- **Défibrillateur**

La présence d'un défibrillateur aux abords d'un établissement recevant du public (ERP) de catégorie 5 est obligatoire. Il faut donc deux défibrillateurs pour notre commune : près des écoles et près de la Mairie.

Le défibrillateur près de la Mairie est à réviser : maintenance à réaliser, changer le panneau sur lequel il est accroché, couper la haie pour favoriser l'accès.

Il faut installer un défibrillateur à l'école. L'endroit le plus propice est sur le mur de l'école maternelle car proche d'une arrivée électrique pour le branchement.

Des devis ont été réalisés :

- Electro Cœur : 2 défibrillateurs neufs pour un montant total de 4 344.00 € TTC
- FND Course : Révision du défibrillateur existant : 598.90 € TTC et 1 790.00 € TTC pour un nouveau défibrillateur à l'école
- Le devis de l'électricien est en cours pour raccorder le défibrillateur de l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de FND Course et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire (devis...).

- **SIECF**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que des travaux sont nécessaires aux abords de la Mairie : changement de l'éclairage en façade et installation d'une borne de recharge (IRVE).

Les 2 candélabres seront retirés (l'un est déjà tombé et l'autre est en mauvais état), un nouvel éclairage sera mis sur la façade de la Mairie. Après plusieurs propositions émanant du SIECF, la meilleure proposition s'élève à 2 412 € HT.

Des devis ont été proposés par le SIECF pour l'installation d'une borne de recharge électrique :

- 1 000 € TTC pour l'installation d'une borne en charge lente pour 1 voiture + 800 € par an pour la maintenance (durée moyenne d'une recharge lente : 10 à 14h).
- 3 500 € TTC pour l'installation d'une borne charge rapide pour 2 voitures + 800 € par an pour la maintenance

Afin de réaliser les travaux d'éclairage sur le parvis de la Mairie et d'installer une borne de recharge électrique sur le parking de la Mairie, une délibération est nécessaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la proposition d'éclairage public du parvis de la Mairie et d'installation d'une borne de charge rapide pour 2 voitures et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

La borne de recharge sera utilisable par les usagers moyennant l'utilisation d'un badge comme dans toute installation de recharge.

- **Economie d'énergie**

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, il a été décidé de réduire l'éclairage public. Suite à la visite sur le terrain, 19 candélabres ont été éteints.

Propositions d'une deuxième phase d'actions d'économie d'énergie :

- Des réglages au niveau de l'éclairage du parvis de l'Eglise et de l'école sont à prévoir (détecteur de mouvement).
- Réduction des chauffages : programmation, recommandations dans les écoles, pour les projecteurs du terrain de sport, ...
- Changement des ampoules au sodium par des LED (étudier la faisabilité sans changer pour autant les lampadaires).

- **Bâtiment des associations**

La commission d'accessibilité a rendu un avis favorable. Petite remarque : les bancs des vestiaires ne doivent pas être collés afin de faciliter l'accès des fauteuils roulants.

Une CAO (Commission Appel d'Offres) sera mise en place pour ce projet dès réception du permis de construire.

- **Pacte fiscal et financier de Solidarité**

C'est une nouvelle orientation budgétaire pour l'ensemble du territoire de la CCHF.

Les éléments financiers étudiés concernent les différents postes de budget financés par la CCHF au profit des communes. L'objectif du pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS) est de gommer le plus possible les disparités entre les communes issues des différents systèmes budgétaires des 4 communautés de communes qui ont donné naissance à la CCHF en 2014. Les maires des 40 communes se sont réunis à plusieurs reprises et un projet de PFFS sera proposé pour une approbation en conseil communautaire avant la fin de l'année.

- **Personnel communal**

Plusieurs agents sont en arrêt de travail.

Madame Marie-Laure RYCKOORT a été embauchée en CDD pour pallier ce manque provisoire de personnel.

- **Retour des commissions**

AIPI : Monsieur Jean-Paul ARNOUTS a participé à la dernière réunion. Une augmentation des coûts de main d'œuvre de 10% est prévue pour 2023. (Nous avons recours aux services de l'AIPI pour les espaces verts).

Voirie : l'enrobé de l'allée des Capucines a été refait.

Une réunion avec la CCHF a eu lieu pour l'assainissement de la route du Krom Straete. La CCHF va se rapprocher de l'USAN pour trouver une solution d'évacuation des eaux usées dans la Becque du terrain de Raphaël MISSIAEN, laquelle becque n'effectue plus son rôle d'évacuation des eaux vers la Reine Becque.

Abris-bus : un passage piéton est envisagé à l'Haeneberg. Une demande auprès de la Région est en cours. Tous les arrêts de bus seront mis en conformité (zébrage, totem...).

Conseil Municipal des Jeunes : les élections ont lieu ce vendredi 21 octobre.

Conseil d'école : il aura lieu ce vendredi 21 octobre à 18h00

Bâtiments : une visite des bâtiments communaux est programmée le vendredi 18 novembre à 10h00.

- **Divers**

Terrain communal/Lotissement Domaines des Saules :

Retour sur le projet « Les Petites Maisons » :

Des réunions tenues avec Monsieur Patrick VALOIS et Madame Anne VANPEENE, ainsi qu'une rencontre à Lille avec la direction des services départementaux en charge des personnes âgées et/ou handicapées ne permettent pas d'espérer un financement de ce projet.

En effet, le Département du Nord, pour l'instant, ne subventionne pas ce type d'hébergement basé sur un service sur place, 24h/24 et 7j/7.

Sans l'agrément et cette participation financière du département, le coût mensuel pour chaque résident dépasserait 3000 €.

Néanmoins, une recherche de solution se poursuit.

Accueil du mercredi : une réunion a eu lieu avec les représentants des communes de Broxeele et Merckeghem. Les délibérations favorables ont été prises à Broxeele et Merckeghem.

Une rencontre avec la CAF est prévue le 14 novembre.

Un dernier tour de table est effectué :

Monsieur Julien RYCKOORT rappelle que les haies et les mauvaises herbes du futur lotissement empiètent sur le trottoir (rue de l'Eglise). Un courrier a déjà été transmis mais est resté sans réponse. Une lettre recommandée sera envoyée au lotisseur.

Madame Vanessa SONNEVILLE précise que le terrain de la Maison Flamande (rue de l'Eglise) n'a pas été entretenu : un courrier sera envoyé.

Des chasseurs sont très proches des habitations : un contact sera pris avec la société de chasse qui est éventuellement concernée par ce problème.

La séance est clôturée à 20h45.

- Prochaines réunions :
- lundi 07/11 à 18h00 : CCAS
- lundi 05/12 à 18h00 : réunion des adjoints
- lundi 12/12 à 19h00 : CM